

I. Travaux de réfection des égouts dans l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert

La première partie de la réunion est consacrée aux travaux de réfection des égouts par la société VIVAQUA dans l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert.

Le représentant de la société VIVAQUA présente le projet ainsi que les phases du chantier.

Sa présentation est consultable ici.

L'Echevin des travaux publics indique que la commune a demandé à VIVAQUA de débiter ses travaux le plus rapidement possible afin de limiter les impacts problématiques sur la mobilité. Il rappelle également que le carrefour formé par le Boulevard Brand Whitlock et les avenues de Woluwe-Saint-Lambert et Dietrich est actuellement infranchissable en raison des travaux régionaux de reconstruction de la dalle Dietrich du tunnel Montgomery.

Sur interpellation de plusieurs riverains, la société VIVAQUA indique que la zone de chantier est d'environ 25 mètres et est mobile. Pendant les travaux, VIVAQUA veillera à garantir l'accès aux nombreux garages de la résidence Trianon.

Les travaux seront réalisés en 3 phases, correspondantes aux trois tronçons de l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert. Ils débuteront dès le lundi 7 novembre et sont prévus pour une durée de 130 jours (hors intempéries). La société VIVAQUA distribuera un avis aux riverains très rapidement, mentionnant les coordonnées du responsable VIVAQUA du chantier.

II. Pose d'un câble à haute tension par la société ELIA

L'Echevin des travaux publics introduit la seconde partie de la réunion. Il rappelle le contexte dans lequel se déroule la présente réunion.

Pour rappel, le Collège des bourgmestres et échevins a marqué son opposition au passage du câble à haute tension dans l'avenue du Prince Héritier et dans l'avenue Albertyn, voiries étroites de la commune. Il a été demandé à la société ELIA d'étudier un tracé alternatif permettant de passer par des voiries plus larges permettant ainsi de respecter une distance plus importante par rapport aux habitations et de rester dans des valeurs maximales de rayonnement du champ magnétique de 0,4  $\mu$ T préconisées au niveau international.

En juillet 2016, informée par la région de la démolition et de la reconstruction de la dalle Dietrich du tunnel Montgomery, la commune a demandé à ELIA d'étudier la possibilité de faire passer son câble au niveau du pont Dietrich.

Durant l'été 2016, la société ELIA a réalisé des sondages sur le Boulevard Brand Whitlock et a procédé à des évaluations techniques.

Début octobre 2016, la société ELIA a rencontré les autorités communales afin de les informer du nouveau trajet retenu. La commune a décidé de l'organisation de la réunion de ce soir, conformément aux engagements pris avec les riverains en décembre 2015.

Le représentant de la société ELIA présente le nouveau tracé. La présentation est disponible [ici](#).

Pour la pose du câble dans l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert, la société ELIA indique que celui-ci sera placé à une distance de 6 mètres des plus proches façades, à côté de l'égout que VIVAQUA va rénover. Cette solution permet, selon ELIA, de garantir le respect des valeurs maximales de rayonnement du champ magnétique préconisées au niveau international.

Sur interpellation de plusieurs riverains concernant l'absence d'une législation contraignante à Bruxelles, la société ELIA indique avoir eu divers contacts avec l'administration régionale et le Cabinet de la Ministre de l'Environnement, notamment avec l'IBGE qui n'a pas marqué de désaccord sur le nouveau tracé proposé.

Le représentant du comité de quartier de Schaerbeek demande si le même travail de proposition d'un nouveau tracé sera fait au niveau du territoire de la commune de Schaerbeek. Le représentant d'ELIA indique que des réunions de travail avec les autorités communales et les administrations régionales concernées seront prévues prochainement.

Trois riverains s'inquiètent du rayonnement du champ électromagnétique. Le représentant de la société ELIA rappelle les différents seuils et valeurs admises au niveau international et les applique au niveau du nouveau tracé, rappelant la pose du câble à une distance de 6 mètres au droit des façades des plus proches immeubles.

Une riveraine s'interroge quant à l'accumulation des champs (électro)magnétiques, des ondes GSM, etc. L'Echevin de l'environnement et du développement durable indique que ce sont des choses différentes et renvoie pour plus de précisions au contenu du Wolu-Info du mois d'octobre 2016 qui traite de cette problématique. Néanmoins, il demandera à l'IBGE de venir vérifier l'exécution du chantier et le respect de la norme de 0,4  $\mu$ T.

Un riverain soulève l'absence d'information sur le site internet communal. L'Echevin des travaux publics indique que les différentes présentations de ce soir ainsi que les plans seront disponibles

rapidement sur le site internet communal. Il sera également fait mention du site internet de la société ELIA concernant le présent projet.

Un avis aux riverains sera distribué par la société ELIA mentionnant les coordonnées de la personne responsable du chantier de pose du câble.

La réunion est clôturée à 21h45.

Pour plus de précisions quant à la pose du câble, l'Echevin des travaux publics invite les participants qui le souhaitent à venir consulter le plan au format A0 de pose du câble dans l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert que la société ELIA a apporté.

En marge des discussions avec deux riverains, l'Echevin des travaux publics demande à la société ELIA de mettre en place un blindage particulier au niveau de la jonction J6 (16-18 av. de Woluwe-Saint-Lambert).

En outre, suite à une interpellation d'un riverain quant aux autres tracés alternatifs, notamment par l'avenue de Broqueville, le responsable du projet de la société ELIA indique l'impossibilité technique de poser le câble au niveau du rond-point Montgomery (métro, tram, tunnels routiers,...). Eu égard à cette impossibilité technique, le trajet ne peut continuer sur l'avenue de Broqueville au-delà de l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert.